

---

# Projet de plan de relance numérique

---

## Hénallux 3.0

2022-2025

### Table des matières

<b>I. Complément d'information relatif au projet Hénallux 3.0 .....</b>	<b>2</b>
A. La demande exprimée par le jury .....	2
B. Complément d'information relatif au plan de formation .....	2
C. Complément d'information relatif au plan d'installation du matériel.....	4
D. Complément d'information relatif au projet d'Open Learning Lab.....	4
<b>II. Présentation du projet Hénallux 3.0 .....</b>	<b>5</b>
A. Le projet en quelques mots .....	5
B. Pilotage et parties prenantes impliquées par le projet .....	5
C. Intégration du projet dans le plan d'action général de la Haute École.....	5
D. Programmation des étapes du projet Hénallux 3.0.....	7
E. Équipement qui sera acquis dans le cadre du projet .....	11
F. Partenariat dans le cadre de la stratégie numérique .....	13

## I. Complément d'information relatif au projet Hénallux 3.0

### A. La demande exprimée par le jury

« Lors de la lecture de votre dossier, le jury se pose une ou plusieurs questions ou est en demande d'un ou plusieurs compléments.

- 1) Il souhaite voir mieux expliciter le plan de formation prévu pour les apprenants, les enseignants et l'accompagnement de ceux-ci (Timing, nombre de personnes visées, type de formation...) et ce sur l'ensemble du temps que dure le projet.
- 2) Il aimerait voir expliciter les locaux où sera installé le matériel de commodité ainsi que le nombre de personnes visées.
- 3) Il trouve également que l'OLL n'est pas explicité, ni budgétisé clairement (ex 100% des techno-pédagogues pour OLL).

Afin que les membres du jury puissent évaluer la qualité de vos réponses avant la délibération, ces réponses sont attendues dans un document libre ou en complétant les fichiers que vous avez déposés lors de la remise de votre dossier (mais en identifiant clairement les amendements par rapport au document original). »

### B. Complément d'information relatif au plan de formation

⇒ Le projet Hénallux 3.0 ne prévoit pas de mettre en œuvre directement des formations pour les apprenants. Les apprenants seront bénéficiaires du projet dans la mesure où l'ensemble des cours seront revus en vue d'y intégrer la dimension numérique et mettre au moins en œuvre 20% d'activités d'apprentissage en non-présentiel.

⇒ Tous les membres du personnel enseignant et de direction seront visés par le processus de formation mis en œuvre durant la période couverte par le projet, soit jusqu'au 31 décembre 2025. À la date du 30 novembre 2021, ceci représente un total de 725 personnes sur les 876 membres du personnel Hénallux.

**La réalisation de cet objectif ambitieux s'appuie sur trois arguments :**

- 1) Hénallux organise 34 programmes de formation<sup>1</sup>, l'objectif de la Haute École est de les rénover tous.

Le tableau ci-dessous présente sous une autre forme la programmation des étapes du projet :

	Nombre de programmes concernés	Remarques
<b>Priorité A</b>	<b>2 + les 9 programmes du domaine pédagogique</b>	Comme précisé dans le projet, vu l'impact du Décret réformant la formation initiale tous les programmes du domaine pédagogiques sont classés en priorité A, mais on ne fera que partiellement appel au personnel du projet Hénallux 3.0. En vue de ne pas mobiliser l'ensemble des moyens au profit du seul domaine pédagogique, on mettra en œuvre le même programme de formation et d'accompagnement, mais une partie du personnel encadrant sera financé sur fonds propres.
<b>Priorité B</b>	<b>9</b>	
<b>Priorité C</b>	<b>3</b>	
<b>Priorité D</b>	<b>3</b>	
<b>Priorité E</b>	<b>10</b>	Dont 7 des 9 programmes du domaine pédagogique pour lesquels Hénallux compte demander à l'ARES, l'habilitation pour organiser les cours en horaire décalé <sup>2</sup> . La décision définitive d'ouvrir les programmes en horaire décalé sera prise en fonction de la mise en œuvre de la RFIE.
<b>Priorité F</b>	<b>7</b>	Programmes mis en rénovation après le 31 décembre 2025.

<sup>1</sup> Voir le point II. D. Programmation des étapes du projet Hénallux 3.0

<sup>2</sup> A ce jour, Hénallux dispose déjà de l'habilitation pour organiser les cours du bachelier instituteur primaire en horaire décalé.

27 des 34 programmes seront mis en rénovation. Nous ne disposons pas à ce jour de listes de membres du personnel intervenant dans chacun des différents programmes. Dans la pratique, nos membres du personnel interviennent généralement dans plusieurs programmes et nombreux sont ceux qui interviennent dans des programmes mis en œuvre dans plusieurs implantations différentes. Comme notre service des ressources humaines n'a pas besoin de cette information pour gérer les dossiers de nos membres du personnel, nous ne disposons pas à ce jour des outils pour répondre, dans les délais, aux demandes des membres du jury.

Maintenant lorsque l'on analyse les programmes classés en priorité F qui seront mis en rénovation après le 31 décembre 2025, l'on constate qu'il s'agit majoritairement<sup>3</sup> de programmes de spécialisation, de bacheliers complémentaires et de masters orphelins qui sont toujours associés à d'autres programmes. Ce qui nous permet d'avancer que la majorité des membres de notre personnel seront visés par cette dimension du plan de formation et ce avant le 31 décembre 2025.

- 2) En tenant compte des contraintes liées à l'organisation des marchés publics, dès janvier 2023, Hénallux installera le matériel dans toutes ses implantations<sup>4</sup>. Indépendamment du plan de formation et d'accompagnement mis en œuvre dans le cadre de la rénovation des programmes, dès l'installation du matériel, nous organiserons des formations spécifiquement dédiées à l'apprentissage du matériel destiné à favoriser les activités d'apprentissage en comodalité.

Tous les membres du personnel enseignant et de direction auront donc l'opportunité de s'inscrire aux formations qui seront proposées.

- 3) Hénallux participera aux « Open Learning Week<sup>5</sup> » qui seront organisées dès 2023 par l'ensemble des partenaires du projet de création d'un Open Learning Lab.

Tous les membres du personnel enseignant et de direction auront l'opportunité de s'inscrire aux formations qui seront proposées.

*À ce stade, nous avons donc apporté la réponse la plus précise possible par rapport :*

- *au timing des formations et au nombre de membres du personnel visés par le plan de formation,*
- *aux types de formation (formations à l'utilisation du matériel et formation/accompagnement à la rénovation des programmes). Les formations n'étant pas encore conçues, il n'est pas sérieux d'être plus précis par rapport à leur design.*

---

<sup>3</sup> La seule exception étant notre master « ingénieur industriel ».

<sup>4</sup> Voir à ce sujet les informations communiquées au point II. B « Pilotage et parties impliquées dans le projet ».

<sup>5</sup> Voir l'échéancier du projet et point II. F « Partenariat dans le cadre de la stratégie numérique ».

### C. Complément d'information relatif au plan d'installation du matériel

Le tableau ci-dessous reprend la programmation de l'installation du matériel tel que prévu au niveau des parties fixe et variable du budget.

Implantations	Nombres d'étudiants	Équipement multimodal (100 Etus et plus)	Équipement multimodal (40-80 Etus)	Salle cours à distance	Salle production audiovisuelle	Remarques
Seraing	353	1	1	1		
Arlon	518	1	1	1	1	
Bastogne	383	1	1	1		
Virton	150		1	1		
Marche	29					Déménagement programmé sur le site IESN
Social Namur	943	1	1	1		
IESN	2259	1	1	2		
Malonne	607	1	1	1		
Champion	452	1	1	1		
Paramédical Namur	863	1	1	1		
Futur site Marie-Henriette <sup>6</sup>	1059 <sup>7</sup>	1 et réinstallation du matériel de Malonne et Champion	1 et réinstallation du matériel de Malonne et Champion	Réinstallation du matériel de Malonne et Champion		Dans la pratique, les sites IESN et Marie-Henriette seront contigus et formeront le Campus Hénallux de Namur.

### D. Complément d'information relatif au projet d'Open Learning Lab

Comme précisé au point II. F, une convention de partenariat entre les partenaires sera établie avant avril 2022. Le projet d'Open learning Lab est encore à construire au niveau de ses modalités concrètes, il était impossible de chiffrer la part exacte du budget qui lui serait consacré. Pendant la phase de conception du projet, l'administration de la Communauté française nous a conseillé d'au moins visibiliser les membres du personnel engagés qui seront impliqués dans le partenariat.

Dans la mesure où tous les membres du projet Hénallux 3.0 participeront à l'organisation des « Open Learning Week », nous avons mentionné la somme de 412.276,23€ pour ce projet, ce qui correspond au montant total demandé pour l'engagement du personnel. Dans la pratique, comme nous devons produire des « Times Sheet » pour justifier du travail des personnes engagées, nous pourrions clairement visibiliser le temps de travail qui sera effectivement investi dans le cadre du partenariat.

---

<sup>6</sup> Le nom officiel n'est pas encore déterminé.

<sup>7</sup> Addition des populations des implantations de Malonne et Champion.

---

## II. Présentation du projet Hénallux 3.0

---

### A. Le projet en quelques mots

Il s'agit de rénover tous nos programmes de formation afin d'atteindre deux objectifs : mettre en œuvre au moins 20% d'activités d'apprentissage en non-présentiel et intégrer la dimension numérique au niveau de la conception de l'ensemble des activités d'enseignement proposées aux étudiants. Cela implique que nos enseignants disposent d'un matériel informatique et audiovisuel de pointe et que les scénarios pédagogiques de nos unités d'enseignement soient complètement réorganisés.

### B. Pilotage et parties prenantes impliquées par le projet

Dès avril 2022, un comité de pilotage sera en charge de la conduite du projet. Il s'agira de déterminer les objectifs à courts et moyens termes du projet et de les aligner avec le Plan d'action du Collège de direction Hénallux 2021-2026. Le comité de pilotage prendra position par rapport aux processus de travail à mettre en œuvre et s'assurera du respect d'une démarche qualité.

Le comité sera composé des membres du Collège de direction et des chefs des services d'appui qualité, ELearning, informatique et pédagogique.

Tous les domaines sont concernés par le projet :

- Sciences économiques et de gestion (1311 Etu)
- Sciences politiques et sociales (1041 Etu)
- Sciences psychologiques et de l'éducation (1464 Etu)
- Sciences juridiques (297 Etu)
- Information et Communication (58 Etu)
- Sciences de la santé publique (850 Etu)
- Sciences (930 Etu)
- Sciences de l'ingénieur et technologie (659 Etu)

À ce jour, Hénallux compte 10 implantations et toutes les implantations seront impliquées dans le plan d'investissement et d'acquisition du matériel. Mais il est à noter que pour la rentrée académique 2025, il est prévu qu'Hénallux n'ait plus que 8 implantations :

- l'implantation de Marche sera fermée au plus tard en 2023 et tous les étudiants seront transférés dans notre implantation IESN de Namur, les investissements en matériel nécessaire pour organiser les enseignements à Marche seront directement effectués à Namur ;
- pour la rentrée académique 2025, un nouveau campus sera ouvert à Namur pour accueillir les enseignements organisés dans les implantations de Champion et de Malonne. Les matériels acquis pour ces deux implantations seront choisis en vue de leur réutilisation dans le nouveau campus. Le projet prévoira l'équipement du plus grand auditoire du nouveau campus.

### C. Intégration du projet dans le plan d'action général de la Haute École

Le Plan d'action du Collège de direction Hénallux 2021-2026 (voir document « Depliant\_plan-action\_2021-2026.pdf » mis en annexe) décrit 40 engagements organisés en 10 axes qui structureront le management de la Haute École. Six engagements du Plan d'action sont directement en lien avec le projet.

*Le plan d'action du Collège est temporellement aligné sur le mandat de 5 années de tous les membres du Collège. Le projet Hénallux 3.0 s'inscrit donc dans un plan d'action qui est beaucoup plus vaste tant au niveau des objectifs que de sa durée.*

Le tableau qui suit précise en détail comment le projet s’inscrit dans le Plan d’action.

Axes et engagements du Plan d’action du Collège de direction 2021-2026	Liens avec le projet Hénallux 3.0
<p><b>A. Proposer aux étudiants des parcours d’apprentissage à haute valeur ajoutée.</b>            ...            2. Affirmer l’excellence des pratiques pédagogiques.</p> <p>3. Favoriser les situations d’apprentissage innovantes, bienveillantes et exigeantes.</p> <p>4. Proposer des parcours de formation inclusifs et diversifiés.</p>	<p>En vue d’accroître encore l’employabilité de nos diplômés et leur implication dans la vie de la Cité, Hénallux souhaite augmenter le niveau d’autonomie et de responsabilité de nos étudiants. Il s’agit donc de réduire la proportion d’enseignements où l’étudiant est passif dans le cadre d’activités essentiellement transmissives et d’augmenter les situations où l’étudiant est acteur de sa propre formation. Nous devons donc repenser l’organisation de nos enseignements et pour cela poursuivre nos efforts en matière de formation continue et d’accompagnement pédagogique de nos enseignants.</p> <p>Mais en vue d’accélérer ce processus et de le rendre incontournable, Hénallux s’est donné comme objectif que tous les programmes d’enseignement comporteraient au moins 20 % d’activités en non-présentiel.</p> <p>Cela veut dire que nos programmes comporteront <u>au minimum</u> 20 % d’activités d’enseignement où les étudiants travailleront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à distance en synchrone ou asynchrone,</li> <li>• en autonomie seul ou par groupe. Les groupes d’étudiants pouvant travailler physiquement ensemble ou via les outils de communication numériques et avec un accompagnement généralement virtuel des enseignants.</li> </ul> <p>Hénallux a pour objectif de favoriser l’accès de ses programmes à des publics plus fragiles. Il s’agit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des étudiants qui culturellement ou pour des raisons économiques ne peuvent loger près de nos installations ou se déplacer quotidiennement ; → le projet est d’organiser des enseignements à distance synchrones afin que de petits groupes d’étudiants puissent suivre un cours dans une de nos implantations alors que celui-ci est organisé physiquement dans une autre.</li> <li>• des étudiants en reprise d’études qui doivent souvent concilier leurs études avec un travail à temps partiel et une charge de famille. Notre service VAE nous rapporte que la décision de reprendre des études est souvent plus difficile à prendre pour le public féminin pour qui nos horaires de cours sont souvent peu conciliables avec la gestion des enfants. → Notre objectif est d’organiser des programmes de cours à horaires décalés, mais aussi de mettre en œuvre des enseignements à distance synchrones et asynchrones pour réduire les freins à la reprise d’études.</li> </ul>
<p><b>B. S’engager dans la transition vers un développement durable, tant dans le pilotage que dans l’exercice des missions de la Haute École.</b>            5. Réduire l’impact environnemental de l’institution.            ...</p>	<p>Le plan de développement numérique s’inscrit dans le plan de développement durable 2021-2026 qui est cours de finalisation. Il s’agit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de réduire la consommation de papier en favorisant l’usage des supports numériques,</li> <li>• de réduire notre empreinte carbone en réduisant notamment les mails contenant des pièces jointes et en recourant au partage de document (utilisation de SharePoint et de OneDrive),</li> <li>• de réduire les déplacements physiques des membres du personnel et des étudiants grâce à l’organisation de cours et réunions à distance,</li> <li>• ...</li> </ul>

<p><b>D. Prendre sa juste place dans le concert de l'enseignement supérieur.</b></p> <p>...</p> <p>16. Favoriser les partenariats où la Haute École valorise ses expertises spécifiques.</p> <p>...</p>	<p>Hénallux multiplie les partenariats et échanges d'expérience. Dans le cadre du projet Hénallux 3.0, Hénallux collaborera au sein de l'Open Learning Lab (OLL) initié par l'UCL (voir point F).</p>
<p><b>J. Mettre à disposition des étudiants et des membres du personnel des infrastructures et des ressources numériques et matérielles adaptées aux pratiques de l'enseignement supérieur.</b></p> <p>40. Mettre à disposition des infrastructures et des outils propices à l'évolution de l'enseignement supérieur.</p>	<p>Depuis de nombreuses années, Hénallux développe l'usage des outils numériques. Nos étudiants bénéficient notamment d'une plateforme d'apprentissage Moodle et des outils Office 365. Nos classes sont équipées de moyens de diffusion de supports numériques et connectées à Internet.</p> <p>Le service social investit chaque année des moyens importants pour équiper en PC les étudiants qui en ont besoin et depuis 2020, un plan d'équipement de tous les membres du personnel a été mis en œuvre.</p> <p>Le projet Hénallux 3.0, s'inscrit donc dans cette politique et nous permet à la fois d'accélérer notre plan d'équipement et de pouvoir programmer des acquisitions très couteuses que l'on peut difficilement programmer dans notre plan annuel d'investissement numérique.</p>

## D. Programmation des étapes du projet Hénallux 3.0

Comme l'ambition d'Hénallux est de revoir, à courts et moyens termes la mise en œuvre de tous les programmes de formation qu'elle organise, il s'agit de repenser l'intégration de la dimension numérique dans plus de 34 bacheliers et masters. À ce stade de la conception du projet, il n'est pas possible de programmer cet énorme objectif dans le détail, en effet nous sommes maintenant face à beaucoup trop d'inconnues pour raisonnablement planifier précisément nos actions.

Par contre nous pouvons maintenant décrire notre processus de travail et annoncer nos priorités en matière de rénovation de nos bacheliers et masters.

### Processus général du travail :

1. Conception des profils de fonction des membres du personnel qui seront directement impliqués dans le projet (formateurs Elearning, techno-pédagogues pour la révision des scénarios pédagogique, E-learning Content Manager...).
2. Engagement du personnel en charge de la réalisation du projet<sup>8</sup>.
3. Conception des formations qui seront proposées aux membres du personnel concernés.
4. Conception du dispositif d'accompagnement par groupe et/ou individualisé des membres du personnel concernés.
5. Planification des actions à mettre en œuvre pour chaque bachelier / master visé pour la rénovation.
6. Mise en œuvre d'un dispositif d'assurance qualité du projet<sup>9</sup> afin d'assurer un pilotage du projet. Durant tout le projet, ce pilotage entrainera un aménagement constant des phases 3 à 5.

### Les différentes phases pour la rénovation des programmes de formation :

- A. Processus de rénovation commencé en 22-23 pour une opérationnalisation dès l'année académique 2023-2024.
- B. Processus de rénovation commencé en 22-23 pour une opérationnalisation à partir de l'année académique 2024-2025.

<sup>8</sup> L'équipe de formateurs ELearning sera engagée à partir de septembre 2022. Avec l'appui des services ELearning, informatique et pédagogique, c'est elle qui sera chargée de concevoir le dispositif de formation et d'accompagnement qui sera mis en œuvre au plus tard en novembre 2022.

<sup>9</sup> Ce travail sera mis en œuvre par le Service d'appui qualité d'Hénallux et sera financé sur fonds propres.

- C. Processus de rénovation commencé en 23-24 pour une opérationnalisation à partir de l'année académique 2024-2025.
- D. Processus de rénovation commencé en 24-25 pour une opérationnalisation à partir de l'année académique 2025-2026.
- E. Processus de rénovation commencé en 25-26 pour une opérationnalisation à partir de l'année académique 2026-2027.
- F. Processus de rénovation entrepris après la finalisation du projet Hénallux 3.0.

Le tableau ci-dessous reprend nos différents programmes de formation avec pour chacun l'ordre de priorité tel qu'il peut être assigné à ce stade de développement du projet. En fonction de la mise en œuvre réelle du projet, le comité de pilotage du projet pourra revoir la priorisation du processus de rénovation de nos programmes.

Domaines	Bacheliers/Masters	Ordre de priorité	Remarques éventuelles
Social	Assistant(e) social(e)	<b>A</b>	Le bachelier d'assistant(e) social(e) est organisé à Namur et Arlon. Les deux implantations souhaitent intensifier leurs collaborations avec des modules de cours donnés sur l'une des deux implantations. Le domaine social a pour objectif de créer dès la rentrée académique 2022-2023, une formation assistant(e) social(e) à horaires décalés. Pour répondre aux besoins particuliers du public visé, cette formation intégrera des apprentissages à distance synchrones qui pourront être communs aux cours « classiques » et asynchrones. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une initiative Grande Région développée avec un partenaire luxembourgeois.
Social	Ingénierie et actions sociales	<b>F</b>	Cette formation utilise déjà fortement l'outil numérique, le personnel est déjà très bien sensibilisé et formé.
Social	Gestion des ressources humaines	<b>B</b>	Un dispositif numérique dans le domaine social au niveau de la section GRH, représente plus qu'un besoin, c'est une nécessité. L'interaction et la collaboration avec les professionnels RH sont primordiales et incontournables pour la formation professionnalisante en RH. Il est indispensable de s'adapter aux nouvelles méthodes de travail à distance utilisées par les entreprises afin d'être en mesure de continuer à travailler ensemble. A titre d'exemple nous pouvons présenter quelques exemples de nouvelles situations vécues pour lesquelles la section est en difficulté : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions à distance de professionnels RH lors d'un colloque en présentiel.</li> <li>• Témoignages métiers de professionnels à distance lors de cours en présentiel.</li> <li>• Supports ponctuels de professionnels RH lors de travaux de groupes en présentiel.</li> <li>• +/- 50% des professeurs du bac GRH sont des professionnels actifs dans le métier. Leur participation à des réunions de travail se font de plus en plus à distance combinée à la présence d'autres professeurs dans le département.</li> </ul> Évolutions possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre de Jury TFE à distance combiné à une défense en présentiel.</li> <li>• ...</li> </ul>



			<p>La section RH mène actuellement différents axes de développement pour lesquels le numérique est/sera nécessaire :</p> <p>Axe développement l'international et mobilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférences avec le support des étudiants en mobilité.</li> <li>• Participation d'étudiants en mobilité à des cours incontournables dispensés en présentiel au département.</li> </ul> <p>Axe renforcement langues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel avec interventions de professeurs étrangers dans une langue étrangère.</li> </ul> <p>Axe international et interculturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à des activités entre différentes écoles à travers l'Europe. (Ex busiskills)</li> <li>• Cours en commun entre deux écoles de pays différents.</li> <li>• Conférences mensuelles communes avec une école à Paris prévue à partir de septembre 2022</li> </ul> <p>Axe digitalisation des outils RH</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À terme la gestion administrative du personnel sera réalisée sur base d'outils digitaux qui pourront être pilotés à distance. L'apprentissage de ses compétences pour l'instant prévu dans les AIP ne sera plus possible. Nous devons trouver des solutions avec des intervenants externes certainement en distanciel.</li> </ul> <p>Le travail de rénovation du programme demandera moins d'accompagnement pédagogique que pour d'autres sections. Section qui apparaît en avance.</p>
Économique	Assistant(e) de direction	<b>D</b>	Le programme de cette section est actuellement en cours de révision. Les objectifs de formation et les contenus sont réactualisés. Comme on ne peut à ce stade être certain du moment où ce premier travail sera terminé, nous avons provisoirement classé cette formation dans l'ordre de priorité D.
Économique	Comptabilité	<b>B</b>	Le bachelier en comptabilité est organisé à Namur et Arlon. Les deux implantations souhaitent intensifier leurs collaborations soit avec des modules de cours donnés sur l'une des deux implantations, soit en proposant des exercices où les étudiants sont mêlés. Les sections marketing et comptabilité organisent des cours-projets où les étudiants travaillent en groupe de 4 à 6 étudiants (Entrepreneuriat – B2 CF et CG 232 et B3 MKT 311). L'objectif est de favoriser la mise en œuvre de travaux de groupes hétérogènes dans leur composition (sections et implantations) et permettre à ces groupes de mener des interviews à distance ou encore de bénéficier à distance d'un coachings de professeurs encadrants.
Économique	Marketing	<b>B</b>	
Économique	Sales management	<b>F</b>	
Juridique	Droit	<b>E</b>	
Information et communication	Bibliothécaire-documentaliste	<b>F</b>	Cette formation compte peu d'étudiants et vient de finaliser la restructuration de son programme. Ceci explique qu'elle soit positionnée en ordre de priorité F.

Information et communication	Gestion et préservation de l'information	<b>B</b>	Ce bachelier de spécialisation vise à accroître son attractivité vis-à-vis des étudiants en reprise d'études. Il s'agit donc d'y développer les apprentissages à distance synchrones et asynchrones.
Technique	Automatisation	<b>E</b>	
Technique	Électromécanique	<b>D</b>	Le bachelier en électromécanique est organisé à Seraing et Arlon. En révisant les scénarios pédagogiques des cours de ces deux implantations, l'objectif sera de faire apparaître les opportunités de collaboration.
Technique	Mécatronique et robotique	<b>C</b>	Le bachelier en mécatronique et robotique est organisé en alternance. Un des objectifs sera notamment de permettre aux apprentis de suivre, à distance depuis leur entreprise, des cours organisés en commun avec le bachelier électromécanique.
Technique	Ingénieur industriel	<b>F</b>	
Informatique	Architecture des systèmes informatiques	<b>(B)</b>	Les formations du domaine sont celles qui intègrent déjà le plus la dimension numérique. Elles ne sont donc pas considérées comme prioritaires. Néanmoins, elles devront également viser la norme Hénallux de 20% en non-présentiel. Cette intégration sera prise en compte dans le processus déjà mis en œuvre de rénovation de leurs programmes et pour ce faire les équipes éducatives de ces sections bénéficieront de l'appui des formateurs ELearning.
Informatique	Informatique de gestion	<b>(B)</b>	Il reste néanmoins un objectif de niveau B à mettre en œuvre, il s'agit de disposer de l'équipement pour organiser des évaluations de type prometric ou pearson vue. En effet, les industries et grands constructeurs proposent des certifications liées à des connaissances technologiques ou des produits. Ces certifications (en général des tests en ligne) doivent se dérouler dans des centres agréés.
Informatique	Sécurité des systèmes	<b>(B)</b>	Les conditions pour être agréés recouvrent le fait de disposer de machines de test (PC), un cadre de surveillance (avec en général des webcams), une réception « dans les règles », une vérification des identités par une personne accréditée et le respect d'une procédure d'accueil. Notre objectif sera de faire agréer nos classes équipées pour l'apprentissage multimodal.
Informatique	Technologie de l'informatique	<b>(B)</b>	
Santé	Infirmier(e)	<b>C</b>	Les sections soins infirmiers et sage-femme partagent des objectifs d'apprentissages communs qui pourraient faire l'objet d'activités d'enseignement en comodalité. Les deux disciplines doivent développer des compétences technologiques et numériques avancées pour répondre à l'évolution des contextes de soins. Nous visons l'intégration d'activité en e-learning pour environ 20% des programmes. Les équipes pédagogiques doivent être accompagnées dans la construction de leur scénarisation pédagogique. Le domaine de la santé à l'ambition de proposer des formations à la santé pour tous les étudiants Hénallux. Dans le cadre du développement durable, nous avons le projet, à partir du domaine de la santé, de proposer des activités d'enseignement en intersection ouvertes à tous les domaines Hénallux. <b>La formation sage-femme est classée en ordre de priorité C, le comité de pilotage d'octobre 2022 étudiera la faisabilité de la classer en B.</b>
Santé	Sage-femme	<b>C</b>	
Santé	Santé communautaire	<b>F</b>	
Santé	Spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente	<b>F</b>	
Santé	Spécialisation en soins péri-opératoires	<b>F</b>	

Santé	Master en sciences infirmières	<b>A</b>	Il s'agit d'un Master conjoint Hautes Écoles-Universités de 120 crédits, avec horaires adaptés pour permettre aux étudiants de suivre ce programme tout en travaillant. Il est donc important que certains cours soient à la fois organisés en présentiel et en distanciel (synchrone ou asynchrone) pour favoriser les étudiants en reprise d'études qui doivent combiner études et travail.
Santé et Social	Master de spécialisation en accompagnement des professionnels de l'éducation, du management, de l'action sociale et de la santé	<b>B</b>	Il s'agit d'un Master conjoint UNamur, UMon et Hénallux organisé de manière interdisciplinaire, à horaire décalé et en 60 crédits.
Pédagogique	En décembre 2021, un décret réformant la formation initiale des enseignants sera voté par le Parlement de la Communauté française. Il sera mis en œuvre en septembre 2022. L'on passera d'une formation de bachelier à un master en quatre années. Tous les programmes de formation devront être revus et ils intégreront la norme Hénallux de 20% d'activités en non-présentiel. Le domaine pédagogique prévoira des moyens humains pour soutenir ce processus de travail et il aura l'appui du personnel du projet Hénallux 3.0. <b>Toutes les formations du domaine pédagogique sont donc classées en priorité A, mais elles ne feront donc que partiellement appel au personnel du projet Hénallux 3.0.</b>		
Pédagogique	Instituteur(trice) préscolaire	<b>Priorité E</b>	
Pédagogique	Instituteur(trice) primaire	<b>Priorité D</b> Hénallux a obtenu l'habilitation pour organiser les cours à horaires adaptés pour permettre aux étudiants de suivre ce programme tout en travaillant. Il est donc important que certains cours soient à la fois organisés en présentiel et en distanciel (synchrone ou asynchrone) pour favoriser les étudiants en reprise d'études qui doivent combiner études et travail.	
Pédagogique	AESI en Français - Religion	<b>Priorité E</b> Hénallux demandera l'habilitation pour organiser les cours de ces sections à horaire décalé.	
Pédagogique	AESI en Français – Langues étrangères		
Pédagogique	AESI en Mathématiques		
Pédagogique	AESI en Langues étrangères		
Pédagogique	AESI en Sciences		
Pédagogique	AESI en Histoire – Géographie – Sciences sociales		
Pédagogique	AESI en Éducation physique		

## E. Équipement qui sera acquis dans le cadre du projet

### 1. Équipement multimodal (classes 100 Etus et +)

Le système est basé sur un matériel de types Logitech (<https://www.logitech.com/fr-be/products/video-conferencing/room-solutions/microsoft-rooms.html>) et Microsoft Teams Rooms (<https://www.microsoft.com/fr-be/microsoft-teams/microsoft-teams-rooms>). Dans chaque auditoire est installé une caméra qui filme l'enseignant et son tableau. En même temps, l'auditoire est équipé d'une vidéo filmant les étudiants présents, avec des microphones répartis dans l'auditoire pour capter le son et de pouvoir transmettre le son à un auditoire distant. Dans l'auditoire à distance, il y a également une caméra et des microphones pour les étudiants à distance pour qu'ils puissent participer activement au cours donné. Grâce à l'équipement de type Microsoft Teams Rooms, les deux auditoires communiquent ensemble, mais également des étudiants qui se trouvent à distance de manière individuelle qui peuvent aussi se connecter sur le cours.

Tout le système est basé sur le câblage informatique connecté en RJ45 ce qui rend le système extrêmement modulable.

Dans chaque local se trouve :

- 2 caméras PTZ permettant la captation vidéo de l'enseignant (caméra 1) et de la salle (caméra 2),
- des microphones répartis dans l'auditoire permettant la captation audio de l'ensemble du local,
- un MTR (Microsoft Teams Room) permettant la diffusion des flux émis et captés vers le second local, et/ou vers n'importe quel utilisateur de Microsoft Teams,
- des projecteurs permettant la projection vidéo du flux de l'ordinateur de l'enseignant et/ou du flux provenant du MTR,
- des haut-parleurs permettant la diffusion et l'amplification du flux audio de l'ordinateur de l'enseignant et/ou du flux provenant du MTR,
- des écrans de retour, éventuellement couplés à la caméra 1, pour permettre à l'enseignant de voir le local récepteur et d'interagir de manière immersive avec lui.

L'ensemble de ces moyens seront gérés au travers d'une interface standardisée, simple et intuitive pouvant de préférence être pilotée à distance (Ethernet).

## **2. Équipement multimodal (classes 0-80 Etus)**

Nous utilisons un système alternatif pour les plus petits locaux. Ce système est basé sur une transmission wifi et facilite l'utilisation du matériel propre au personnel enseignant. Un dispositif de type Airserver (<https://www.airserver.com>) organise la retransmission des écrans sur toute l'implantation pour le personnel enseignant.

Le matériel nécessaire est un serveur par campus avec un hyperviseur qui est équipé avec des dongles USB et une licence AirServer. Ceci permet aux enseignants de trouver via le wifi l'écran de son local sur son ordinateur ou tablette. Il transmet directement vers le local et il le partage via l'application Microsoft Teams aux étudiants à distance. Chaque local doit être équipé de matériel audiovisuel ce qui est déjà le cas. Nous ajoutons un NDI smart hub (<https://www.blackmagicdesign.com/products/smartvideohub>) par implantation pour envoyer le flux vidéo dans d'autres locaux. Les interventions des étudiants se font via Microsoft Teams. La comodalité est assurée par un système modulaire (et mobile) de visioconférence composé d'une caméra, d'un ou plusieurs microphones, haut-parleurs (le tout pouvant constituer un ensemble all in one) et un écran de retour.

## **3. Équipement d'une salle de production audiovisuelle**

La salle de production audiovisuelle est conçue pour la production de capsules vidéo et podcasts audio dans le cadre des cours utilisant notamment la classe inversée. Le matériel consiste en des caméras professionnelles, microphones, du matériel d'enregistrement, programme de mixage et de posttraitement vidéo et audio. Le local est équipé d'un fond vert pour permettre le montage de la séquence dans différents contextes.

Depuis sa création, la Haute École met du matériel audiovisuel à la disposition des enseignants et des étudiants, mais avec Hénallux 3.0 nous souhaitons atteindre un nouveau seuil qualitatif pour vraiment développer des supports de qualité. Mais comme la mise à disposition d'un matériel de qualité ne garantit pas son utilisation optimale, dans le cadre du projet nous engagerons un ELearning Content Manager qui sera à la fois chargé d'initier les enseignants et les étudiants<sup>10</sup> à l'utilisation du matériel, mais il sera aussi chargé d'aider les enseignants à scénariser leur cours et à concevoir les supports audiovisuels nécessaires.

## **4. Salle de cours à distance**

---

<sup>10</sup> Dans le cadre d'activités d'enseignement, les étudiants auront l'opportunité d'utiliser ce matériel.

Des petits locaux de cours sont utilisés pour que les enseignants puissent facilement passer d'un cours en présentiel à un cours à distance. Ils ont besoin pour cela d'être dans un environnement spécifique qui exclut le bruit et le passage d'autres personnes.

Nous devons équiper les locaux de matériel d'insonorisation et de matériel audiovisuel. Il s'agit de placer une caméra spécifique qui permet d'enregistrer ce que l'enseignant montre sur le tableau blanc. La caméra de visioconférence de type Logitech équipé d'une micro externe et un docking station générique, permettent aux enseignants de se brancher à tout le système avec un simple câble USB-C. L'enseignant lance ensuite Teams et partage vidéo et sons avec les personnes présentes au cours.

## **F. Partenariat dans le cadre de la stratégie numérique**

Avec sept autres partenaires<sup>11</sup>, Hénallux collaborera au sein d'un Open Learning Lab (OLL). Une convention de partenariat sera établie entre les partenaires avant avril 2022, date de lancement du projet.

Le partenariat vise une collaboration entre les établissements au travers d'un Open Learning Lab qui a pour objectifs de :

- accompagner les enseignants dans le développement de leurs compétences numériques en matière d'outils et méthodes de formation et d'apprentissage par des actions se déclinant selon trois axes complémentaires : la formation, les ressources et contenus, le suivi et accompagnement ;
- favoriser la collaboration entre différentes institutions d'enseignement supérieur afin que chacun puisse accéder à plus de formations que celles dispensées au sein de chaque établissement partenaire et développer une plus large gamme de compétences numériques ;
- assurer la pérennisation et la réutilisation des ressources et contenus, notamment au-delà du projet et des partenaires.

Au sein de ce partenariat et de cet Open Learning Lab, chaque partenaire reste totalement indépendant. Il engage, finance et encadre son propre personnel ; il définit les objectifs ainsi que les thèmes de formation pour son institution ; il dispense les formations auprès de ses enseignants ; il assure le suivi et l'accompagnement des enseignants de son institution.

Chaque partenaire s'engage à :

- rejoindre pour l'ensemble des enseignants des institutions partenaires les formations aux outils et méthodes développées dans ce projet OLL lors d'une Open Learning week (une fois par an, sur un site spécifique d'un des partenaires) ;
- rendre accessibles et réutilisables (licence Creative Commons) toutes les ressources, contenus et scénarios pédagogiques développés dans ce projet OLL et à destination des enseignants (capsules, manuels, vidéos, tutoriels...) ;
- participer aux réunions, discussions et partages d'expériences organisés régulièrement entre les formateurs/conseillers pédagogiques des différents partenaires.

---

<sup>11</sup> Voir document : RRF\_OLL\_Parteneriat